



Le point sur la fiducie d'actions

Le 16 avril 2025

Dans notre mise à jour de juillet 2024, nous avons indiqué que nous attendions que des modifications soient apportées au Règlement de l'impôt sur le revenu du gouvernement fédéral. Nous sommes heureux d'annoncer que ces modifications ont été approuvées et mises en œuvre en mars 2025.

Il s'agit d'un jalon important, mais il reste encore plusieurs étapes à franchir et approbations à obtenir avant de pouvoir proposer aux employés des indemnités dans le cadre de programmes de départ volontaire ou verser aux participants retraités des paiements forfaitaires provenant de la fiducie d'actions.

Maintenant que les modifications au Règlement de l'impôt sur le revenu du gouvernement fédéral ont été apportées, la Compagnie cherche à obtenir une décision en matière d'impôt de la part de l'Agence du revenu du Canada (ARC), qui sera suivie d'une décision de Revenu Québec. La décision du gouvernement du Québec nécessitera une modification de la réglementation québécoise en matière d'impôt sur le revenu, à l'instar de la réglementation fédérale. La Compagnie a déjà commencé à travailler pour aller de l'avant avec ces décisions (et toutes les autres étapes), et maintenant que le Règlement de l'impôt sur le revenu du gouvernement fédéral a été modifié, la Compagnie sollicitera de nouveau l'ARC pour obtenir sa décision.

Malheureusement, le gouvernement fédéral a pris beaucoup plus de temps que nous ne l'aurions espéré pour apporter les modifications, et ce, malgré le soutien de toutes les parties. Par conséquent, il est peu probable que des indemnités dans le cadre de programmes de départ volontaire et des paiements forfaitaires aux participants retraités soient offerts ou payés avant le début de l'année 2026. La Compagnie est déterminée à aller de l'avant aussi rapidement que possible, mais elle ne contrôle pas le calendrier de toutes les approbations et conditions, de sorte qu'il pourrait y avoir des retards supplémentaires.

Nous vous remercions de votre patience et de votre soutien pendant que nous suivons ce processus.

Solidairement,

Tim Everets
Premier officier du CES
l'Association des pilotes de
ligne, Internationale (ALPA)

M. Ken Yakiwchuk
Président du Conseil
L'Association Canadienne des
Regulateurs de vol (CALDA)

M. Wesley Lesosky
Président Composante d'Air
Canada du SCFP
et Président Division Aérienne
du SCFP

M. Dave Flowers
Président-directeur général du
district 140, AIMTA

Ms. Frances Galambosy
Représentante nationale UNIFOR